

Hôpital de la Piété Sainteté-Prière

Rue du Paradis

41150 CHAUMONT/LOIRE

Dr Paul-Marie HEDON

Médecine Générale des âmes

Consultations le vendredi de **20h30 à 21h30** - le samedi de **17h30 à 18h30**

Tous les jours, sur rendez-vous

RENOUVELLEMENT D'ORDONNANCE

Valable 40 jours

Pour soigner les maladies du cœur (péché et séquelles du péché)

- ❖ Pour tous, petits et grands, de manière **OBLIGATOIRE** :
 - **Prier au minimum 2 fois/jour, 1 cuiller à soupe matin et soir**
 - **Pas de viande le vendredi + jeûner le mercredi des cendres et le Vendredi saint (à partir de 18 ans)**
 - **Une action de carême, par laquelle je puise dans mes économies au service d'une œuvre charitable**
 - **Confession sacramentelle pour Pâques**
- ❖ Exemples de pénitences particulièrement indiquées à prendre pendant toute la durée du traitement (à soumettre à son médecin-confesseur traitant)
 - Limiter l'usage des appareils électroniques : ordinateur, téléphone...
 - Eteindre la télévision
 - Désactiver Facebook
 - Supprimer toutes les confiseries
 - Arrêter le chocolat, le nutella, ou le café le midi
 - Se priver d'accompagnements : sucre, sel, ketchup, moutarde, ou mayonnaise
 - Ne pas boire d'alcool
 - Se priver de goûter pour les enfants
 - Ne pas reprendre d'un plat qu'on aime bien
 - Se priver de roman et lire une vie de saint à la place
 - Prier une dizaine de chapelet supplémentaire tous les jours ou le chapelet tous les jours, version adulte
 - Faire une visite charitable toutes les semaines